

### S O M M A I R E

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Le dossier                       | 2 à 5 |
| La Mairie                        | 6/7   |
| Au-delà<br>des thuyas            | 8/9   |
| Calendrier<br>des manifestations | 9     |
| Le Conseil                       | 10/11 |
| BD                               | 11    |
| Bric-à-brac                      | 11/12 |

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :

**Municipalité de Confignon**

Comité de rédaction :

**Daniel Blondin** (DB)  
**Catherine Graf** (CG)  
**Danielle Jaques Walder** (DJW)  
**Françoise Joliat** (FJ)  
**René Lindenmeyer** (RL)  
**Lillia Marini** (LM)  
**Christophe Peretti** (CP)

Maquette :

**Pascal Gachet**

Impression :

**SRO-Kundig**

## L'édito

Un tout nouveau quartier, implanté à cheval sur le territoire de la commune de Bernex pour 30% et pour 70%

sur notre commune de Confignon. Vous ne connaissez pas ? Alors il est grand temps que vous, habitants du village, fassiez un détour pour découvrir Cressy et pour prendre contact avec ses habitants.

Les plus anciens des comuniers constateront très vite que les pépinières qui occupaient ce lieu ont été remplacées par une multitude de petits immeubles d'habitation, une nouvelle école primaire comprenant trois bâtiments et une place de rebroussement de bus pour les transports publics.

Vous découvrirez le chemin Eckert, la rue Edouard Vallet, ...

Comment en est-on arrivé là ? Un petit historique :

En 1980 ont lieu les premières discussions au sein des deux communes concernées sur le futur aménagement de cette zone.

Début des années 90, vient la proposition de déclassement de toute la surface en zone 4B de développement délimitée par le chemin des Suzettes au sud, la route de Pré-Marais au nord, le chemin de Gambay à l'ouest et la limite communale entre Onex et Confignon à l'est.

En 1995, le Plan Localisé de Quartier appelé PLQ est approuvé par le Grand Conseil.

En 2000 débutent les travaux d'assainissement et d'équipement en infrastructures.

En 2002, les premiers habitants occupent leurs nouveaux logements sur la commune de Bernex.

En 2004 débutent les travaux de l'école primaire et de la place de rebroussement des bus.

## Cressy ? savez-vous où c'est ?

Entre 2002 et 2006, pas moins de 200 appartements sont construits.

Début septembre 2006, l'école de Cressy est inaugurée.

Tout au long de la lecture de ce Conf' infos, vous apprendrez à mieux connaître ce coin de Confignon, et notamment sa nouvelle école.

Le nouveau groupe scolaire de Cressy, premier prix d'un concours d'architecture organisé par la commune et primé en 2002, propose de multiples usages : des classes de première enfantine jusqu'à la 6ème primaire, en passant par des locaux pour les activités parascolaires et pour les associations, une cuisine scolaire et une

Vous constaterez également qu'en réalisant un complexe solide et de conception très contemporaine, les autorités de Confignon et Bernex ont été sensibles aux économies d'énergie en respectant les nouvelles normes de l'environnement. Le chauffage est raccordé au réseau Cadiom, soit l'abréviation de Chauffage A Distance par Incinération des Ordures Ménagères. Le système de la double peau, où les fonctions thermiques et la ventilation naturelle des locaux sont liées, est le résultat d'une étude énergétique. Cette double peau est équipée de senseurs optiques raccordés à des spots qui éclairent les façades dès la tombée de la nuit. Cet éclairage de couleur variable

selon la quantité d'énergie accumulée, doit être comme une lumière du temps dans le quotidien du quartier. L'ensemble du complexe scolaire a été pensé dans un esprit novateur qui a contribué à ce que Confignon obtienne, il y a peu de temps, le label "Cité de l'Energie". Alors, Confignonnais du village, ne perdez plus de temps et allez contempler, surtout de nuit, l'école de

Cressy appelée Luciole.

Et vous, nouveaux habitants de Confignon-Cressy, connaissez-vous Confignon-Village ? Traversez donc la route de Chancy et venez à la découverte de ce côté de votre commune. Vous y remarquerez : la place de l'église, quelques commerces, la poste, l'Espace de vie enfantine, la mairie, l'école du village, le tennis, et vous êtes les bienvenus pour participer et vous informer sur une multitude d'activités qui vous permettront de dire "il fait bon vivre à Confignon", que nous soyons habitants du village ou de Cressy.

**Alain DREIER**

Conseiller administratif  
Chargé des constructions



salle de gymnastique. La diversité de ces fonctions doit produire une synergie et une saine intensification des échanges entre les utilisateurs. Ce nouveau lieu de rendez-vous offre également des espaces publics avec l'axe vert passant derrière les bâtiments côté Jura, où les surfaces de jeux et de détente doivent encore être équipées et où une plantation d'arbres majeurs sera réalisée. Le préau couvert, remarquable par son porte-à-faux impressionnant (pas de poteau sur l'angle du bâtiment), est complètement décroisonné. Les bâtiments de l'école, construits en plusieurs corps de faible hauteur au centre de ce quartier en plein développement, doivent faciliter une saine émulation entre les utilisateurs.

## L'école de Cressy...

## dossier

### Récit d'une journée

En date du 16 septembre, j'ai été invitée à l'inauguration de l'école de Cressy. C'était une journée ensoleillée. Lorsque je suis arrivée dans le préau de cette grande école, habitants du quartier et du cœur du village ainsi qu'invités de différents horizons arrivaient de tous côtés. Nous avons été accueillis par l'Ondine.



La partie officielle a alors commencé par quelques mots de Mme Joliat et de M. Dreier, conseillers administratifs de Confignon, de M. Dal Busco, conseiller administratif de Bernex, puis de Mme Lamunière, architecte du bureau Devanthery & Lamunière, et enfin de M. Charles Beer, chef du DIP.

### Restaurants scolaires de Cressy (extrait)



Tout au long de l'après-midi, nous avons passé d'un bâtiment à l'autre, croisant des enfants participant aux nombreuses activités proposées ainsi que des parents visitant les installations. C'est donc dans une belle ambiance que l'association, rapidement épaulée par de nombreuses mamans, s'est chargée de la distribution du goûter. Les enfants, mais également de nombreux jeunes et moins jeunes, ont tous beaucoup apprécié le goûter composé de pain au chocolat et de thé froid!!

**Caroline Taboada**  
Présidente de l'Association  
des Restaurants scolaires



M. Mauris, Mme Joliat, M. Beer, M. Dreier.

Ensuite, le moment tant attendu est arrivé, le ruban a été coupé. Nous avons enfin pu visiter des classes et différents locaux de cette nouvelle école. Dans le hall, des enfants nous ont interprété un chant écrit spécialement pour cet événement; la visite s'est terminée pour les invités officiels par un repas d'înatoire préparé par l'Auberge de Confignon et pour les autres par des raclettes servies par l'AIC.

Le service des tables, pour le tri des déchets, était assuré par les jeunes des communes sous la houlette de MM. Bertrand et Pugin, responsables de la coordination des jeunes.

Après le repas, je me suis absentée environ une heure pour faire la marche, organisée par la Marche populaire de Confignon et lorsque je suis revenue, il y avait des jeux animés par les monitrices du GIAPP: "Celui qui a eu le plus de succès était la catapulte à bonbons. Petits et grands étaient enchantés de recevoir une pluie de bonbons lorsqu'ils atteignaient la cible avec une balle. Mais ce parcours était également composé d'un autre jeu d'adresse et d'un jeu d'équilibre. La fête était tellement belle." (Mme Philippine Schmidt, responsable du secteur GIAP).

Il y avait aussi des maquillages faits de mains de maître par l'association des habitants de Cressy. "Lors de l'inauguration de l'école, nous avons animé un atelier de coloriage. Beaucoup d'enfants en ont profité. Nous avons aussi essayé de sensibiliser les gens au respect des limitations de vitesse dans notre village en distribuant des informations sur les zones 30 ainsi que des disques de stationnement du B.P.A." (Comité de l'AHC).



Un carrousel était là pour le bonheur des plus petits. Peu avant l'heure du goûter distribué par les restaurants scolaires, la Brante de Bernex nous a joué quelques morceaux champêtres et nous avons eu droit aux cors des alpes. A la nuit tombée, l'école s'est illuminée et tout le monde est

### Vu par les architectes

Le 16 septembre 2006 avait un air de fête, comme dans les livres illustrés de notre enfance, drapeaux, couleurs, tourniquets, gaieté, sourires sur toutes les lèvres. L'absence de Babar et de Zéphyr ou encore du Petit Prince nous confirmait que nous étions bien dans la réalité. On se pinçait presque pour y croire. L'inauguration était aussi festive que les bâtiments qui, par leurs couleurs changeantes, leur position en trois petits cubes décalés, leur transparence, souhaitent donner tous les jours, par beau temps, par mauvais temps, un peu de cette joie de vivre sans laquelle un quartier, une école, des familles, ne peuvent trouver leur appartenance à un XXI<sup>ème</sup> siècle sans peur et tourné vers un avenir à la fois intelligent et ludique.

**Devanthery & Lamunière**  
Architectes – concepteurs de la Luciole

rentré se coucher avec les yeux pleins de rêves, pour les tous petits, l'envie d'aller à la grande école, pour les moyens la chance d'y être et pour les plus grands la nostalgie de ne pas avoir pu y aller. **CG**



Mme Joliat, M. dal Busco, M. Praz, M. Honegger, M. Mauris, un huissier cantonal, M. Beer, Mme Gisiger.

### L'inauguration en marchant (extraits)

"Notre équipe est prête pour lancer les marcheurs à l'assaut de la petite balade de près de 5 km qui emmènera les courageux jusqu'à l'autour des nénuphars de l'étang de Carabot. Un merveilleux petit parcours sur de bons chemins, en particulier les nouveaux chemins dans le parc des Evaux.

Eh oui, une spécialité attendait les participants: des podomètres! Mais oui! c'est ce petit appareil qui permet de mesurer vos pas et ainsi de calculer plus ou moins la distance parcourue. Alors les marcheurs qui ont reçu ce podomètre gratuitement, l'ont testé chacun à leur manière, ce qui a donné quelques fantaisies au retour de la promenade."

**M. Leuthold**, Président Marche populaire de Confignon

### L'inauguration de Cressy et l'APEC (extraits)

Lors de cette fête d'inauguration, le comité de l'APEC tenait un stand d'information. Il y avait une exposition de photos et d'articles sur les différentes activités organisées tout au long de l'année (trempage de bougies, jeux des promotions, fête de l'escalade, course de caisses à savon, etc.), ainsi qu'une vraie caisse à savon qui a ravi les enfants grands et petits, autorisés à s'installer dedans.

Dans la salle dédiée à la bibliothèque, les enfants ont profité durant tout l'après-midi de jouer aux fléchettes aimantées. Les séances de maquillage étaient comme toujours attendues avec impatience, et nous avons innové à Cressy en partageant la tâche avec des adoles-

cents ou parents qui avaient grand plaisir à utiliser notre matériel mis à disposition, pour embellir eux-mêmes les enfants.

Pour répondre au mieux aux attentes des parents, l'APEC réorganise son comité de sorte à avoir un groupe Cressy, plus proche et plus concerné par l'actualité scolaire et les échanges avec les nouveaux habitants de Cressy. Par contre, il est prévu de continuer à réunir tous les membres dans une même APEC.

**Regula Courvoisier**, pour le comité de l'APEC

### Dans la peau d'un speaker (extraits)

Quelle belle journée, avec un peu de soucis quant au déroulement de cette inauguration, tout se passa très bien. Les parents, les autorités, les enseignant-es, les grands-parents et je pense également les enfants furent contents de participer à la visite de cette super nouvelle école. Quelle chance pour les enfants de pouvoir se trouver dans un lieu si lumineux et quand même à la campagne. Il en fallut de peu que nous n'arrivions pas à commencer cette année scolaire à temps dans cette école et un coup de chapeau doit être tiré aux enseignants qui ont donné tout ce qu'ils avaient en août pour tout de même y arriver et accueillir les enfants comme prévu.

Le speaker remercie toutes les personnes présentes ce jour d'inauguration et souhaite bon vent aux enseignant-es et à tous les élèves qui auront la chance de passer quelques années de leur vie dans cette école.

**Pierre F. Jaccoud**, speaker officiel de l'inauguration

## dossier

## L'école de Cressy...

### La classe de Mme A. Sakobielski- Scheffre 1E

Nous avons beaucoup aimé la fête, mais c'était un peu long à l'intérieur de l'école quand on devait attendre de chanter la chanson des Lucioles.

Ce que j'ai préféré:

**Dalila** : "J'étais avec mon copain Maxim

dans le carrousel-avion c'était super."

**Téa** : "On a mangé des gâteaux au chocolat et j'ai joué et bu."

**Franck** : "J'ai vu Eralda sur le carrousel dans l'avion, moi j'étais dans l'avion avec un garçon et il y avait du gaz au fond de l'avion. Il fallait actionner une manette pour le faire monter et descendre."

**Yassine** : "Nous avons joué dans l'avion, le carrousel c'était bien."

**Daniela** : "J'ai joué sur le cheval."

**Florent** : "J'ai bien aimé jouer aux avions avec Thomas."

**Melina** : "Nous avons chanté la chanson des Lucioles."

**Duncan** : "Je ne me souviens plus, c'est trop loin."

**Mikael** : "J'ai fait du carrousel avec Prentim."

### La 2E de Mme Sophie Muller

Lors de l'inauguration de l'école, il y avait...

- Un manège et j'ai aimé aller dessus car ça montait et ça descendait et c'était bien d'être avec une copine d'une autre école (*Julie, Tamara, Thibault, Amélie, Tulio, Morgane*)
- Des cordes à sauter (*Jamila*)
- La chanson, j'ai bien aimé les paroles et chanter la chanson (*Tamara et Amélie*)
- J'ai aimé le maquillage (*Carole*)
- Des gaufrettes qui étaient très bonnes (*Pablo*)
- Des chips que j'ai mangées (*Nicolas*)



- Les pompiers qui ont fait des exercices et des jeux pour les grands (*Qlirim*)
- Des jeux comme le seau où on devait lancer des balles (*Anthea*)

Nous avons beaucoup aimé cette journée.

### L'inauguration de notre école

Lors de l'inauguration de notre école "La Luciole", nous, élèves de 2P-3P, avons apprécié divers points. Tout d'abord, nous avons tout particulièrement bien aimé pouvoir chanter la chanson "La ballade des enfants heureux" devant notre famille, nos amis et certaines connaissances. En effet, cette fête nous a également permis de revoir certains de nos anciens copains ou



anciennes maîtresses, c'était super. Le fait de voir le ruban se couper et de se dire que nous avons la chance de pouvoir inaugurer cette nouvelle école, cela était émouvant.

De plus, nous avons apprécié les diverses animations qui nous étaient offertes comme, par exemple, les carrousels, la fanfare,

le spectacle de gymnastique, les stands de tir, de fléchettes et de maquillage, le karaoké sous le préau, le lancer de ballons. Nous avons également énormément aimé pouvoir faire des activités avec les pompiers, comme éteindre un feu avec une casserole ou un extincteur, surtout que cer-

tains élèves de la classe veulent devenir pompiers dans l'avenir.

C'était aussi super de pouvoir voir les différentes couleurs du bâtiment, suivant les saisons et le temps, étant donné qu'elles représentent notre école et son nom, "La Luciole".

En résumé, c'était vraiment un week-end rempli de joie et de souvenirs. Nous aimerions dire merci à nos autorités pour cette superbe fête.

**Elèves de la  
classe de Mme M. Bovet-Antille**

### L'inauguration, c'est une magnifique chan- son et des passions!

Quel plaisir d'avoir chanté à l'unisson notre belle chanson dans notre école de toutes les couleurs, mais quel dommage que de très nombreux parents n'aient pas

pu nous entendre, nous applaudir et vivre avec nous cet instant magique!

Quel regret aussi de ne pas avoir pu assister au moment solennel du "coup de ciseau" donné par nos autorités en grande tenue!

Quel bonheur et quelle joie d'avoir pu, gratuitement, pendant deux jours, monter sur des manèges, jouer au baby-foot,

s'exercer à des jeux d'adresse, de massacre, de quilles, de fléchettes, d'anneaux, se faire maquiller et même recevoir de nombreux prix!

Et enfin, quelle intéressante démonstration des pompiers et que d'émotions d'avoir pu, l'espace d'un instant, manipuler nous-mêmes leurs grands tuyaux pour atteindre une cible!

Un tout grand merci à nos autorités pour ces deux très belles journées!

**Les élèves de la classe  
de Christine Dové**

## L'école de Cressy...

## dossier

### L'inauguration de l'école de Cressy de A à Z

- A** comme apéro pour bien commencer la fête
- B** comme bienvenue dans notre magnifique école
- C** comme chant : Souvenez-vous du "tube" de la Luciole
- D** comme dynamique, une équipe dynamique
- E** comme enfants et enseignants heureux
- F** comme fête réussie
- G** comme repas gastronomique
- H** comme heureux, encore une fois, il

faut le dire!

- I** comme inauguration bien sûr
- J** comme joie et jeunesse
- K** comme kilos en trop après le repas gastronomique!
- L** comme Luciole
- M** comme maîtresses, maîtres, motivés
- N** comme nouveauté
- O** comme organisation d'une belle journée
- P** comme participation massive
- Q** comme qualité de vie
- R** comme rire
- S** comme souvenirs, souvenirs... de la fête
- T** comme travail en équipe
- U** comme unis... pour le meilleur et pour le pire



- V** comme vue, du deuxième étage
- W** comme waouh nos concierges!
- X** comme croisement des cultures

- Y** comme yoyo des stores automatiques!
- Z** comme zen

**Les enseignants de l'Ecole**

### Les premiers mois à l'école de Cressy vus par le service technique de l'Ecole

Nous avons pris nos marques dans cette nouvelle école durant tout l'été, il est clair que nous avons ainsi bien suivi les travaux finaux et les diverses étapes de transformation du bâtiment. Souvent, on se posait vraiment la question suivante: "Cette école sera-t-elle vraiment prête pour la rentrée???"

Et nous pensons que nous n'étions pas les seuls dans ce cas. Mais durant le mois d'août, les choses se sont accélérées, les dernières semaines ont été terribles, cela bougeait dans tous les sens, finitions, livraisons de tout le matériel scolaire, formation du système des clés, installation des classes. En bref, là c'était

vraiment le gros chantier et tous nous finissions les journées sur les rotules.

C'est à ce moment que sont arrivés les enseignants, et nous devons dire qu'ils ont été vraiment très "cools" et très patients. Il faut savoir qu'ils ont eu moins d'une semaine pour installer leurs nouvelles classes, certains ont passé quel-



ques soirées voire quelques nuits pour tout installer. Et le grand jour de la rentrée est arrivé, enfin ce bâtiment devenait une école, et une vraie...

Les premières semaines se sont passées pour nous avec une grande rapidité. Afin que tout se mette en place, que chacun ait tout son matériel, il a fallu "courir", mais tout le monde a bien joué le jeu et cela a bien marché.

Et puis il y a eu l'inauguration, la grande fête, quelle chance pour tous (surtout pour nous), il a fait beau, l'école était "pimante", tout reluisait, nous vous laissons imaginer dans quel état nous l'avons récupérée vers les 18 heures. On ne sait pas combien de personnes ont visité les lieux, mais en tous cas toute la journée il y a eu un défilé dans les couloirs. Il y a eu de bons moments, et principalement la chorale des enfants. Nous avons le privilège d'être à l'intérieur avec eux lorsque les autorités

ont coupé le ruban et que tous les enfants, alignés en montant autour des escaliers ont chanté "La ballade des enfants heureux", c'était vraiment beau. Et puis le soir, nous avons découvert "La Luciole", l'école s'est éclairée tout en couleurs. Nous avons déjà assisté aux essais, mais là c'était encore mieux, avec les explications et la musique.

Tous ces événements passés, nous avons pris maintenant notre "rythme de croisière", il y a une très bonne équipe d'enseignants et un magnifique cadre de travail; du travail, il y en a, ça c'est sûr, et nos journées sont bien remplies. Il reste encore quelques finitions à faire, mais l'école de "La Luciole" vit, et est bien vivante. D'ailleurs, en voyant l'utilisation du préau toute la semaine, on se dit que notre quartier est en plein "boum".

**Christiane et Patrick Hochstrasser**  
Service technique de la Luciole

### Commission Ad'Hoc de l'Ecole de Cressy

*Cette commission était composée de membres des conseils administratifs et municipaux des communes de Bernex et de Confignon, du secrétaire général de la Commune de Confignon, du responsable technique de la commune de Bernex et des deux représentants du Département de l'Instruction Publique.*

Le président de cette commission était de plus membre de la direction de projet, chargé de représenter le Maître de l'Ouvrage pendant toute la durée du chantier.

Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises, soit en séance plénière, soit avec la direction de projet pour former le groupe de pilotage de l'Ecole de Cressy.

Dès le début du projet, la commission a été impliquée dans les choix stratégiques du programme de l'école, que ce soit pour la mise en œuvre de la double peau, le concept d'éclairage ou le planning général du projet. C'est elle qui a également

préavisé favorablement le devis général et a été tenue systématiquement au courant de la situation financière du projet.

Elle a été tenue informée par la direction de projet du choix des différents mandataires.

A plusieurs reprises, elle a pu visiter le chantier et se rendre ainsi compte de l'avancement des travaux. Elle a également été mise au courant du fonctionnement de la double peau, en ayant pu analyser les différentes composantes de la façade sur un prototype érigé à même le chantier.

Le fonctionnement intercommunal de

cette commission s'est passé sans problèmes, l'ensemble des commissaires ayant une vue commune sur le projet. La relation avec le bureau d'architectes mandataire s'est également bien passée, ceux-ci ayant pu répondre aux questions posées et ayant au final réalisé l'objet désiré dans l'enveloppe budgétaire donnée.

La séance de clôture du 9 octobre dernier a permis, dans la bonne humeur, de mettre un terme officiel à cette commission.

Pour la commission Ad'Hoc de l'Ecole de Cressy  
**Samuel Dunant**, Président

## dossier

### Rentrée scolaire et sécurité

*Nouveau quartier, nouvelle école, rentrée scolaire...*

*Inquiétude des parents quant aux dangers potentiels encourus par leurs enfants sur ces nouveaux chemins: entrées et sorties de l'école, traversée des routes, respect des limites du préau, autant de soucis légitimes auxquels la Commune se devait de répondre.*

Cette réponse a revêtu plusieurs facettes :

- Présence de la **Brigade d'Education et de Prévention** aux portes de l'école pendant le mois de septembre. Cette brigade a notamment pour mission de donner des cours aux élèves et d'informer les parents sur la sécurité aux abords de l'école : où traverser et com-

ment s'y prendre, à quoi faire attention, quelles attitudes de piéton ou de cycliste acquérir constituent quelques-uns de ses domaines d'intervention.

- Présence accrue des **Agents de Sécurité Municipale (ASM)** dont l'une des tâches est de contrôler le respect du code de la route chez les conducteurs (vitesse, parking...).
- Renforcement de la **surveillance des premières récréations** : pour aider les enfants à se familiariser avec les règles de conduite dans l'espace de récréation et à comprendre les rythmes des temps scolaires, six enseignants au lieu de deux étaient présents dans le préau pendant les récréations de la première semaine.
- Spectacle interactif autour de la sécurité sur le chemin de l'école proposé par la compagnie théâtrale du Caméléon : **"Le Petit Rond-Point Rouge"**. Ce spectacle mettait en scène des parents

qui s'apprêtaient pour la première fois à laisser aller leur enfant seul à l'école. Il permettait d'aborder tous les thèmes liés à la sécurité de l'enfant sur le chemin de l'école : *à quel moment peut-on laisser son enfant aller seul à pied à l'école? Comment juger s'il en est capable, s'il est prêt? Est-ce que l'accompagner en voiture permet de garantir sa sécurité? Quelles démarches entreprendre pour assurer un maximum de sécurité des enfants aux alentours de l'école?*

Tout d'abord présenté par les comédiens, ce spectacle a ensuite été rejoué avec les interventions du public : chacun a pu proposer sa manière de penser les questions abordées et infléchir différemment le cours du spectacle. Il s'est terminé par une discussion animée conduite par les comédiens, avec le soutien d'Alain Rouiller, responsable de l'Association Transports et Environ-

nement (ATE). Les participants ont pu tomber d'accord sur le fait que bien souvent, être piéton ou automobiliste amène la même personne à adopter des comportements très différents, que le trafic routier du quartier de Cressy est surtout généré par les habitants eux-mêmes, et qu'une certaine part de responsabilité leur revient en matière de sécurité, une autre devant être assurée par les autorités dans l'aménagement qu'elles mettent en place, notamment pour rappeler le respect du 30 km/h.

Gageons que ce temps de prévention, de réflexion et d'apprentissage a permis à tous les usagers du quartier d'aiguiser leur propre responsabilité, de trouver les bons moyens pour guider leurs enfants dans la quête de l'autonomie et d'acquiescer la vigilance personnelle nécessaire pour assurer la meilleure sécurité possible de chacun sur le chemin de l'école.

**FJ**

### Comment le projet de l'école de Cressy a-t-il été choisi?

*C'est en mai 2002 que les inscriptions concernant le concours d'idées et de projets d'architectures ont démarré (FAO du 29 mai 2002). En effet, pour ce projet d'envergure qu'est la construction d'une école, il fallait appliquer le règlement SIA 142 et ce n'est pas moins de 40 bureaux qui se sont inscrits.*

Il était demandé la réalisation d'un groupe scolaire de douze classes, un équipement pour l'éducation physique et les activités sportives, des locaux pour les sociétés. Il fallait imaginer les relations piétonnières aux alentours de l'école dans le respect de la charte d'aménagement.

Le jury, présidé par un architecte, était composé, pour ses membres : des maires des Communes de Confignon et de Bernex, de l'adjoint au maire de Confignon, des deux conseillers-ères municipaux, des présidents-es des Commissions des

constructions de Confignon et Bernex, du directeur des bâtiments ex-DAEL, du directeur de l'enseignement primaire et de huit architectes et pour les experts : du directeur du service technique du DIP, du chef du Service technique de la Commune de Bernex, d'un représentant de l'association des parents d'élèves (APEC), d'une représentante du corps enseignant, d'un représentant de la police des constructions ex-DAEL et d'un éducateur.

Dans un premier temps, le jury a retenu 10 projets sur les 40 inscrits. Pour un 2ème tour, les bureaux plébiscités devaient préparer en plus des plans demandés, une maquette à l'échelle en l'intégrant conformément au terrain choisi et à sa déclivité, ceci permettait au jury de se rendre compte de l'impact que le groupe scolaire aurait sur le terrain.

Si l'aspect général du projet était important, il était également primordial de respecter les règles relatives à la construction d'une école et de répondre aux exigences pédagogiques actuelles. Il s'agissait de définir une certaine souplesse pour l'utilisation des locaux, utiliser un

certain dégagement aussi bien pour un petit groupe que pour un groupe plus important, ceci afin de permettre un dé-



cloisonnement des classes sans pour autant augmenter les surfaces du programme pré-établi. Il fallait que ces espaces de dégagement se distinguent spatialement (volumétrie, éclairage naturel, mobilier, etc...). Enfin, le projet devait être pensé afin que les zones d'enseignement, administrative, d'exploitation, et de dé-

tente, créent un ensemble cohérent, un espace de vie qui comprenne la sécurité et permette les multiples activités des occupants de l'école.

Il y a eu deux autres tours d'élimination, des visites du site de Cressy, où tous ces points ont été étudiés attentivement, cela s'est avéré difficile car les projets étaient tous de qualité. Pour terminer, après plusieurs réunions le jury a rendu son verdict :

- 1<sup>er</sup> prix le projet nommé *Luciole*
- 2<sup>ème</sup> prix le projet nommé *Triologie +*
- 3<sup>ème</sup> prix le projet nommé *Pente douce*

A l'issue de son jugement, le jury a tenu à remercier tous les concurrents pour leur contribution à l'étude du projet; puis le 5 décembre 2002, ce fut l'ouverture de l'enveloppe devant les membres du jury et la levée du secret de l'anonymat; nous connûmes ainsi le nom du bureau lauréat : *le bureau d'architectes Devanthery & Lamunière*.

C'est donc à ce bureau que nous devons la splendide réalisation de notre école de Cressy.

**LM**

**Joyeuses fêtes et bonne nouvelle année 2007!**

Le comité de rédaction du Conf'Infos vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2007 et ... vous donne déjà rendez-vous en mars pour le prochain numéro!!!

### Le plan directeur communal et le plan directeur des chemins pour piétons sont adoptés !

En mars 2006, nous vous faisons part des grandes lignes du nouveau Plan directeur de Confignon.

Après avoir été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal en juin de cette année, il a été adopté par le Conseil d'Etat début octobre, ce qui signifie que ce document est désormais une référence pour le développement de notre Commune durant ces 10 à 15 prochaines années.

Le plan de synthèse ainsi que les grandes lignes de ce Plan directeur seront disponibles à la fin de cette année (envoi tous ménages). A la Mairie, vous pourrez aussi acquérir la version intégrale sur CD-Rom au prix de 10 Fr. ou consulter le document papier.

L'histoire de ce Plan, sa mise en forme et sa "construction", vous ont été relatées tout au long des Conf'infos, de septembre 2003 (N° 30) à décembre 2006 (N° 43).

Ainsi, vous pourrez retrouver l'ensemble de ces articles et le plan de synthèse sur notre site Internet : [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch). **La Mairie**

## Plan directeur de Confignon

### Dans sa séance du 4 octobre 2006, le Conseil d'Etat a approuvé le plan directeur de Confignon Communiqué officiel

#### Confignon : le plan directeur communal et le plan directeur des chemins pour piétons sont adoptés

Le Conseil d'Etat a approuvé le plan directeur de la commune de Confignon. Compte tenu du faible potentiel à bâtir encore disponible dans la commune, les enjeux principaux du plan directeur de Confignon sont ceux de la qualité de vie pour ses habitants et de la mise en valeur de son paysage.

Ainsi, le concept directeur est essentiellement basé sur la mise en place d'un réseau d'espaces publics. Il propose, d'une part, l'amélioration des liaisons entre les différents secteurs géographiques de la

commune (le centre du village, la Croisée de Confignon, la plaine de l'Aire, le quartier de Cressy) et, d'autre part, il identifie la "pénétrante verte" Rhône/plaine de l'Aire comme l'élément majeur de l'espace de vie pour les habitants.

Si le réseau routier et autoroutier contribue à l'isolement de certains secteurs par un effet de coupure, des projets cantonaux devraient améliorer cette situation dans un futur proche. En effet, l'arrivée de la ligne du tram prévue sur la route de Chancy et les futurs aménagements au lieu dit Bernex-Est permettront d'intervenir sur cette artère, notamment dans le secteur compris entre la croisée de Confignon et Bernex-en-Combes.

En dehors du nouveau quartier de Cressy, le potentiel constructible dans les zones à bâtir légalisées de Confignon est relativement faible. Il s'agit essentiellement de quelques parcelles dispersées dans le périmètre protégé de la zone 4B. Le plan directeur préconise d'utiliser ce potentiel pour renforcer le caractère du village, en respectant les qualités du site. Au-delà de ce potentiel, certains projets d'habitat, d'équipements et de loisirs sont envisa-

gés. Le plan directeur communal se propose toutefois d'en évaluer l'opportunité et la mise en œuvre en fonction de l'avancement de projets cantonaux, notamment suite à l'arrivée du tram.

#### Le plan directeur des chemins pour piétons

L'approbation par le Conseil d'Etat du plan directeur communal de Confignon s'accompagne de l'approbation de son plan directeur des chemins pour piétons, conformément à la législation qui confie aux communes la responsabilité de l'élaboration d'un tel plan.

Ce chapitre du plan directeur de Confignon indique des mesures spécifiques en faveur des piétons dans les différents domaines qui traitent de l'aménagement urbain : la circulation, l'urbanisme, l'aménagement des espaces publics et le paysage.

Trois itinéraires traversants relient les parties de la commune : le chemin des écoliers, le parcours des parcs et promenades (entre la plaine de l'Aire et Les Evaux) et la rue des Villages (Confignon et Bernex).

### Remise du Label Cité de l'énergie

Comme nous vous l'avions annoncé lors du dernier numéro, la commune de Confignon a reçu le label Cité de l'énergie. La remise officielle a eu lieu le 18 octobre dernier à Morges en présence de Monsieur Kauffmann, chef du programme SuisseEnergie, et de Monsieur Rochat, Conseiller d'Etat vaudois.



Outre notre commune, les communes genevoises de Bellevue et d'Onex ont également reçu cette distinction.

**La Mairie**

### Les écogestes à la maison : bon pour votre portemonnaie, bon pour l'environnement !

#### Le chauffage Pourquoi agir ?

Dans la répartition des utilisations de l'énergie en Suisse, le chauffage des locaux représente **37%**. C'est le **plus gros consommateur**, avant :

- le trafic : 34%
- loin devant les appareils électriques : 7%
- et très loin devant l'eau chaude sanitaire : 6%

En évitant le gaspillage et en gérant la température des logements pour un meilleur confort, l'utilisation rationnelle de l'énergie permet d'**économiser, en moyenne, l'équivalent d'une année de chauffage tous les six ans !**

#### Faire le bon choix lors de la construction / rénovation de votre maison

Pensez aux **énergies alternatives** :

- chauffage solaire thermique
- chauffage à bois
- chauffage géothermique

**Chaudières traditionnelles** : le rendement calorifique du chauffage au gaz et au fuel peut être amélioré en tenant compte des points suivants :

- une régulation automatique par **thermostat** peut réduire jusqu'à 25% la consommation;
- le rendement est meilleur pour un système de chauffage "basse température" (chauffage par le sol);
- les vieilles chaudières à gaz doivent être évitées car elles gaspillent le combustible;
- l'**entretien** de la chaudière prolonge sa longévité et réduit les déperditions d'énergie.

Confignon



European energy award

#### Un habitat bien enveloppé

- Quelle que soit la source de chauffage, **l'isolation est fondamentale**. Il faut toutefois éviter d'employer des matériaux qui génèrent des nuisances. Certains fabricants proposent un matériau renouvelable à base de laine. Le liège ou la cellulose issue de papier journal sont d'autres alternatives.

- Fermer stores ou volets durant la nuit aide au maintien de la chaleur.

#### Chaleur confortable : ni trop, ni trop peu

Diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> au quotidien, c'est par exemple ne jamais dépasser la température moyenne de **21°C dans son appartement**. En effet, une augmentation de 1°C fait grimper la con-

sommation d'énergie de près de 6% ! Il n'est **pas nécessaire de chauffer "à fond" et en même temps toutes les pièces** de votre logement. Les températures de confort généralement recommandées sont les suivantes :

- salle de bain à 22°C
- séjour à 20°C
- chambres entre 18°C et 20°C
- hall, corridors à 17°C

Pour économiser l'énergie, les **vannes thermostatiques** dont sont équipés la plupart des radiateurs sont le moyen le plus efficace. Ces vannes maintiennent automatiquement le chauffage à la température choisie pour chaque pièce. Faciles à poser, même dans

les maisons anciennes, les vannes thermostatiques augmentent le confort chez vous et, dans certains cas, permettent d'économiser jusqu'à 20% d'énergie.

#### Courant d'air sans refroidissement

Laisser les fenêtres entrouvertes n'est pas une bonne solution. Il est recommandé d'**aérer deux ou trois fois par jour durant 10 minutes**, en ouvrant en grand toutes les fenêtres de votre logement après avoir fermé vos radiateurs.

**A suivre...**

**La Mairie**

Cette rubrique est extraite du site Internet <http://www.ge.ch/environnement-info/ecogestes/>

Autres infos : <http://energie-environnement.ch>

## La Mairie

## Et les pavillons s'en vont...



Après plusieurs années de loyaux services, les pavillons provisoires qui étaient installés sur le terrain de sport de l'Ecole Jollien ont été démantelés durant la semaine des vacances scolaires d'automne. Après des travaux préparatoires,

il n'aura fallu que quatre jours pour les démonter et charger les 22 éléments des pavillons sur des semi-remorques.

Au total, onze convois ont été nécessaires, dont deux exceptionnels avec une escorte de police.

Les pavillons avaient été implantés afin de pouvoir accueillir les



enfants en attendant l'extension de l'Ecole Jollien ainsi que la construction de l'Ecole de Cressy.

**La Mairie**

## 90 ans ça se fête !



Le 7 novembre, Madame Joliat s'est rendue chez **Madame Simone Guerne** afin de lui présenter ses meilleurs vœux pour son 90<sup>ème</sup> anniversaire.

**La Mairie**

## Apéritif communal

Le prochain apéritif communal organisé par la Mairie aura lieu **le vendredi 12 janvier 2007 à 19h00**.

Ce sera l'occasion d'être informé de la politique communale, d'accueillir les nouveaux habitants, de décerner le "Coup de

chapeau", de recevoir les nouveaux Confédérés, puis de bavarder et de passer un bon moment ensemble.

Réservez déjà cette date et venez nombreux à la salle communale ce soir-là !

**La Mairie**

## Le calendrier 2007 arrive !

Ces dernières années, les habitants de notre commune avaient l'habitude de recevoir un papillon autocollant qui indiquait les dates des levées des ordures et des objets encombrants. Il y a une année, la Commune a eu l'idée de créer un vrai calendrier

indiquant toutes les informations nécessaires et utiles (ramassage des ordures, manifestations...).

Le calendrier 2007 arrive, regardez dans votre boîte et gardez-le, il vous sera utile !

**La Mairie**

## Festival Hip-Hop Communes-Ikation

Le 25 novembre dernier, le festival Hip-Hop Communes-Ikation a eu lieu à la Maison onésienne.

Les ateliers ont permis à tout un chacun de découvrir les diverses disciplines de la culture hip-hop : mix, beat-box, confection de T-shirts au pochoir, démonstration de graphe, break dance, street dance, écriture rap, etc.

Des concerts de différents groupes ont réuni un nombreux public à la salle communale d'Onex.

Rappelez-vous : L'association **Communes-Ikation** regroupe sept communes (Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates, Bardonnex, Perly, Onex et Confi-



gnon) qui veulent faire connaître les différentes facettes de la culture hip-hop,

souvent décriée par les adultes sans être véritablement connue. Avec la collaboration de jeunes de la région, cette association organise chaque année, en novembre, un festival pour affirmer et positiver les valeurs originales de cette culture, favoriser une expression constructive des adolescents et le respect et la tolérance dans les échanges culturels. Au travers de concerts et d'ateliers auxquels jeunes et adultes peuvent participer, les diverses expressions culturelles propres au hip-hop sont montrées et proposées à l'expérimentation créative de chacun : rap et écriture de rap, break danse, djing, graf...

Confignon est membre du comité de cette association et participe à ses travaux.

Elle verse une subvention annuelle.

**La Mairie**

## A V I S

### Chantiers

#### Chemin Pontverre

Nous vous informons qu'un chantier a été ouvert le 4 décembre 2006 au chemin Pontverre.

Afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la route, et sur de mande de l'Office cantonal de la mobilité, le chemin sera transformé en **sens interdit à partir du numéro 8 du chemin de Pontverre jusqu'à l'intersection des chemins Pontverre et Vuillonex, du mois de décembre 2006 au mois de mai 2007**. Durant les Fêtes de fin d'année, le double-sens sera réinstallé.



#### Chemin de Vuillonex

Nous vous informons qu'un chantier a débuté **en décembre au chemin de Vuillonex No 36**.

Afin de garantir la sécurité des piétons, et sur demande de l'Office cantonal de la mobilité, les places de parking existantes devant le chantier seront supprimées pendant la durée des travaux et reconverties en passage pour piétons.

Le parking se situant derrière le cimetière est à disposition des habitants qui parquaient leurs automobiles sur ce tronçon. L'entrée de ce parking s'effectue par le chemin de Sous-le-Clos.

Nous vous remercions de votre compréhension.



# au-delà des thuyas ...

## La petite enfance à Confignon

*La fondation de la petite enfance existe depuis septembre 2002; c'est à ce moment que nous avons regroupé les trois institutions existantes à savoir le jardin d'enfants (Tom Pouce), la garderie (La Ravicelle) et la crèche (Les Confettis). Les trois institutions sont maintenant au même régime et sous le nom d'EVE (Espace de Vie Infantile) Confignon.*

EVE Confignon propose deux différents modes d'accueil :

**Le temps complet** (la crèche) qui répond aux besoins des familles dont les parents travaillent, sont en recherche de travail ou encore sont en formation.

Les enfants sont accueillis à partir de la fin du congé maternité (environ quatre mois) jusqu'à la rentrée à l'école. Les enfants sont répartis en quatre groupes, selon leur âge.

Depuis septembre 2005, nous avons 60 places à plein temps, ce qui représente

86 enfants. Nous avons relativement peu d'enfants qui viennent à plein temps tous les jours.

La crèche est ouverte de 7 heures 30 le matin jusqu'à 18 heures 30 le soir.

L'équipe éducative est composée de 13 personnes chargées de l'encadrement de tout ce petit monde.

**Le temps partiel** qui est composé de deux groupes différents :

Le jardin d'enfant *Tom Pouce*, qui accueille des enfants à partir de 2 ans et demi, le matin entre 8 heures 30 et 11 heures 30 et l'après midi entre 13 heures 30 et 16 heures 30. Tom Pouce n'est pas ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires. La structure dispose de 18 places.

La garderie *La Ravicelle*, qui accueille des enfants depuis 18 mois et ceci tous les matins de 8 heures 30 à 11 heures 30, sauf durant les vacances scolaires. La structure dispose de 15 places.

L'équipe éducative du temps partiel est composée de 4 personnes.

Les objectifs principaux de l'EVE sont :

- Offrir un lieu d'accueil pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la rentrée à l'école, sans distinction d'origine, de culture, de religion, de handicap ou de maladie.
- Etre à l'écoute des besoins de chaque enfant pour favoriser son adaptation et son intégration progressive dans ce lieu de vie.
- Accompagner l'enfant dans sa globalité : son développement affectif, psychique et culturel.
- Favoriser les interactions et les apprentissages de la vie en groupe afin que l'enfant puisse découvrir les règles et les richesses de la vie en communauté.
- Proposer un lieu de partenariat dans la rencontre et l'échange entre les enfants, leurs parents et l'équipe éducative.
- Favoriser le respect entre les différents partenaires : enfants, familles et équipe éducative.
- Etre un lieu de réflexion, d'observation, d'apprentissage et d'innovation.

**Ingrid Andersson**, Directrice

## Marché de Noël : 1996 - 2006

Nous avons fêté les 10 ans du marché de Noël le samedi 25 novembre 2006.

Pour marquer cet anniversaire, le comité a proposé un Père Noël en chair et en os, bien entendu avec sa hotte, distribuant des friandises aux enfants.

En 1996, huit amies eurent l'idée de mettre sur pied une telle manifestation pour le plaisir de chacune.

Nous avons eu la chance d'être soutenues par les autorités municipales que nous remercions chaleureusement.

Ce dernier samedi de novembre 1996 fut un réel succès, les visiteurs trouvèrent des couronnes de l'Avent, des bougies joliment travaillées, de la poterie, du chocolat et des biscuits faits maison.

Les dames du mercredi, avec leurs succulentes pâtisseries, et les magasins du monde ont toujours été présents depuis cette date.

Au cours des années, le nombre de stands a toujours oscillé entre 20 et 25.

En 2002, nous avons créé l'association du Marché de Noël.

Nous nous réjouissons d'accueillir de nouveaux exposants pour 2007!

**Annick Eymann**



Les coulisses du Tournoi de Jass  
Samedi 4 novembre 2006

## Tournoi de jass du samedi 4 novembre 2006 organisé par le "Club 27" - Amicale des Sapeurs-pompiers de Confignon

Le travail de préparation de cette soirée commence au mois de mai par la recherche d'annonces pour notre programme de 24 pages: 75 annonces, le mot de nos Autorités, le billet du Président, le tarif des consommations, le règlement du match aux cartes, les remerciements. La maquette est prête pour notre imprimeur: 2400 programmes sortent de la reliure fin septembre. Lundi 2 octobre, envoi par poste de 330 lettres avec un programme et un bulletin d'inscription à nos 330 joueurs et joueuses qui s'inscrivent d'année en année. De leur côté, les membres du "Club 27" commencent la demande de lots chez les vignerons-encaveurs, maraîchers, restaurants, fournisseurs d'extincteurs, horticulteurs, coiffeuses, etc. Les jours passent, les lots arrivent, les inscriptions aussi, par lettres, e-mail et téléphone. Les commandes de boissons, nourriture, fleurs sont envoyées chez nos divers fournisseurs.

Samedi matin 4 novembre, 9h00, préparation de la salle, mise en place de 60 tables, 240 chaises, 60 tapis de jeux, montage de la planche de lots, installation de la buvette et de l'entrée, les informaticiens règlent les derniers détails de toute la technique informatique, point très important pour la bonne marche de notre tournoi. Une agréable odeur se répand dans la salle, c'est la préparation de la soupe à l'oignon.

Derniers contrôles de notre organisation, il est 18h00, nous sommes à quelques minutes de l'ouverture de la salle avec 118 pré-inscriptions pour 120 places d'équipes.

18h15, ouverture des portes, nos joueurs et joueuses payent leurs inscriptions, la buvette se remplit, la salle aussi. 19h55, le Président souhaite la bienvenue aux 240 joueurs et joueuses de cartes, rappel du règlement, durée des parties: 50 minutes, aucune annonce n'est tolérée, même pas le "Stoeck". Le Président lit une lettre tirée au hasard de personnes qui ne viennent pas à cette manifestation à cause de la fumée... Un sondage est affiché pour un tournoi avec fumée ou pour un tournoi sans fumée en 2007, résultat deux tiers sans fumée et un tiers avec fumée, ce sondage est remis à la Mairie pour décision. 20h00, départ du premier des quatre jeux, Quatre fois 16 donnes, soit 64 parties tota-

lisant 602'880 points pour 240 joueurs et joueuses. Chaque partie comprend 16 donnes totalisant 2512 points chacune, c'est-à-dire que chaque joueur donne quatre fois par partie qui est limitée à 1700 points par équipe, la différence va à l'équipe adverse. Chaque équipe doit réunir le plus grand nombre de points possibles, ceci par des moyens rigoureusement sincères et justes.

Nos trois dames aux couleurs du "Club 27" passent entre les tables avec deux chariots chargés de boissons et nourriture pour nos joueurs et joueuses. Les heures passent, minuit, la quatrième partie touche à sa fin, la soupe à l'oignon est servie alors que notre ordinateur calcule tous ces points pour la distribution des prix.

La fin de soirée approche et voilà la distribution de 120 prix. Au premier rang, une équipe féminine avec 5817 points, au deuxième rang encore une équipe féminine avec 5771 points; la distribution suit son cours pour arriver au 120<sup>ème</sup> rang avec encore une équipe féminine totalisant 4251 points. La planche de lots est vide. C'est le moment de mettre de l'ordre dans notre salle, un dernier verre, bonne nuit à tous et rendez-vous le 3 novembre 2007 à 18h15 pour un nouveau tournoi de Jass avec 120 équipes, dont le 40% est féminin.

**Claude Ischer**  
Président du "Club 27"

# au-delà des thuyas ...



## 4<sup>ème</sup> Festival suisse des Ecoles de Cirque de Jeunesse

### "Une fois, un cirque..." récompensé par deux prix

*C'est sous un soleil automnal et avec un public incroyablement nombreux que s'est déroulée cette 4<sup>ème</sup> édition du Festival suisse de Cirque de Jeunesse.*

Plus de 17 écoles ou troupes de cirque étaient représentées, avec cette année la présence de jeunes de 18 à 25 ans, et la présentation de numéros d'artistes en formation professionnelle, lors de la soirée de Gala.

*Nous tenons encore à remercier tous les bénévoles qui ont travaillé de longues heures pour que ce festival puisse se dérouler de la meilleure manière possible. Ce fut une réussite, merci.*

*En parallèle au Festival, un colloque s'est déroulé avec la présence de 22 écoles ou troupes de cirque suisses ainsi que des membres de la Fédération Européenne des Ecoles de Cirque.*

Cette rencontre a porté sur la nécessité de créer une fédération des écoles de cirque suisses afin d'obtenir une reconnaissance tant au niveau fédéral que cantonal, et de mettre sur pied une formation professionnelle reconnue. En Suisse, deux écoles for-

### Catégorie numéro en solo :

1. **Joelle Huguenin** - Ecole Starlight du Jura, Porrentruy



**vsky** - Elastique Citrique - Nyon

2. **Karin Hofer** - Une fois, un cirque... - Confignon (photo ci-contre)

3. **Laurène Bogousslavsky** - Elastique Citrique - Nyon

### Catégorie petit groupe :

1. **Justine Epiney, François Lazaires, Rémi Fardel, Jérôme Hugo** - Ecole de cirque Zöfy - Sion



**rielle Zurbrugg, Sarah Buss, Rustelli Confetti** - Confignon

### Catégorie grand groupe :

1. **Ecole de cirque Zöfy** - Sion  
2. **Ecole de cirque de Lausanne**  
3. **Théâtre Cirqule** - Chêne-Bourg

ment des jeunes aux arts du cirque, mais ne disposent d'aucune reconnaissance officielle. Etre artiste de cirque, enseigner les Arts du Cirque, c'est un métier: il est temps que les autorités et les acteurs de la Culture l'admettent. Les bases de la création d'une fédération suisse de cirque vont donc être définies, et cette dernière devrait voir le jour en 2007.

Voici donc posée la première pierre du chemin qui permettra à de jeunes talents

suisses de s'épanouir professionnellement dans les arts du cirque, que ce soit en tant qu'artiste ou en tant que formateur. Au même titre que la gymnastique, la danse ou le théâtre, le cirque participe au développement de l'enfant, à son épanouissement; il émerveille les yeux des petits comme des grands; le cirque n'est pas qu'un métier, c'est une vraie école de vie. Laissons-lui la place qu'il mérite.

**S. Denking** - [www.unefoisuncirque.ch](http://www.unefoisuncirque.ch)



## Inscriptions pour Artisan'art 07 27 mars au 1<sup>er</sup> avril 2007

Vous, artistes et artisans de notre commune, qui désirez participer à cette manifestation : affûtez vos crayons, nettoyez vos pinceaux, comptez vos aiguilles, bref, inscrivez-vous pour cette exposition auprès de Madame Chantal Gerber

(téléphone & fax **022.757.56.16** ou [vgerber@infomaniak.ch](mailto:vgerber@infomaniak.ch)) jusqu'au **20 janvier 2007**.

**Chantal Gerber**



## Assemblée Générale de l'AHC

Nous vous convions à l'Assemblée Générale de l'**AHC** (Association des habitants de Cressy) le **mardi 6 février**, à 20h00, dans l'aula de l'école de Cressy. Une verrée sera offerte en deuxième partie de soirée.

À cette occasion, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour 2007!

**Comité de l'AHC**



Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au **Conf'Infos** (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

**22 janvier 2007**

(parution fin mars).

## PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

| Date                 | Manifestation                              | Lieu                               | Organisation                  |
|----------------------|--------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| <b>DECEMBRE 2006</b> |                                            |                                    |                               |
| 21                   | Arbre de Noël                              | Salle communale                    | A.I.C.                        |
| <b>JANVIER 2007</b>  |                                            |                                    |                               |
| 9                    | Ciné-kid: Nos voisins les hommes           | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 10                   | Loto                                       | Salle communale                    | Club des Aînés                |
| 10                   | Mercredis de ski                           | Contamines / Combloux              | Mercredis de ski de Confignon |
| 11                   | Ciné-Mondes: The road to Guantanamo        | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 12                   | Apéritif communal                          | Salle communale                    | Mairie                        |
| 17                   | Mercredis de ski                           | Contamines / Combloux              | Mercredis de ski de Confignon |
| 24                   | Mercredis de ski                           | Contamines / Combloux              | Mercredis de ski de Confignon |
| 25                   | Ciné-kid: La planète blanche               | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 25                   | Ciné-Mondes: Paradise now                  | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 31                   | Mercredis de ski                           | Contamines / Combloux              | Mercredis de ski de Confignon |
| <b>FEBVRIER 2007</b> |                                            |                                    |                               |
| 6                    | Ciné-kid: Sélection du festival blackmovie | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 7                    | Mercredis de ski                           | Contamines / Combloux              | Mercredis de ski de Confignon |
| 8                    | Ciné-Mondes: Sélection festival blackmovie | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 21                   | Mercredis de ski                           | Contamines / Combloux              | Mercredis de ski de Confignon |
| 22                   | Ciné-Mondes: Moolaadé                      | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 24                   | Ciné-kid: Cars                             | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 28                   | Mercredis de ski                           | Contamines / Combloux              | Mercredis de ski de Confignon |
| <b>MARS 2007</b>     |                                            |                                    |                               |
| 3-4                  | Tulipe Noire                               | Salle communale                    | AIC                           |
| 7                    | Mercredis de ski                           | Contamines / Combloux              | Mercredis de ski de Confignon |
| 8                    | Ciné-Mondes: Offside                       | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 9-25                 | Exposition de peinture                     | Aux portes de la Champagne- Bernex | Jacques Zègues                |
| 10                   | Repas des Aînés                            | Salle communale                    | Mairie                        |
| 13                   | Ciné-kid: Genesis                          | Collège de Saussure                | Culture et rencontres         |
| 27.3-1.4             | Exposition Artisan'art                     | Salle communale                    | Artisan'art                   |

## Communiqué du Bureau du Conseil Municipal

## LE CONSEIL

*Le Conseil municipal s'est réuni en séance plénière les 26 septembre et 7 novembre derniers. Lors de ces deux séances, les sujets suivants ont été traités :*

### Séance du 26 septembre 2006

#### Crédit d'investissement pour la réalisation de l'Axe vert dans le quartier de Cressy

La charte d'aménagement du quartier de Cressy comprend un axe vert, contigu au périmètre du nouveau centre scolaire, qui traverse le quartier d'ouest en est et se poursuit ensuite par le chemin de la Traille à Onex.

Après plusieurs études menées au sein des Commissions de l'aménagement et de l'environnement, des constructions et équipements et des finances et gestion, le projet est revenu devant le Conseil municipal, qui l'a accepté à l'unanimité de ses membres présents.

Ce crédit prévoit l'engagement d'un montant brut de CHF 450'000.00 (TTC), sous déduction de la participation de la Commune de Bernex à hauteur de 30%, soit de CHF 135'000.00 (TTC) et des recettes de compensation des plantations estimées à CHF 31'500.00.

#### Crédit d'investissement pour la réhabilitation du mur de la Mairie

Afin de prévenir un éventuel effondrement d'une partie du mur de la Mairie qui penchait dangereusement, un segment de 22 m. a dû être démolé en septembre 2004. Une étude de réhabilitation complète du mur dans son entier a donc été entreprise et a débouché sur un concept global de remise en état qui fait l'objet de ce crédit d'investissement.

Après étude du projet par les Commissions des constructions et équipements, de la protection de la population et des finances et gestion, ce projet est revenu devant le Conseil municipal.

Ce dernier a jugé que la sécurité de ces tronçons de murs devait être rétablie sans délai, mais a toutefois regretté l'intransigeance du préavis émis par la Commission des Monuments et des Sites (CMNS) obligeant la Commune à reconstruire à l'identique et à grands frais, les tronçons de mur concernés.

C'est à la majorité de ses membres présents que le Conseil municipal a décidé d'approuver le crédit d'investissement demandé pour un montant brut de CHF 215'000.00 (TTC).

#### Nouveau règlement relatif à la gestion des déchets

Le nouveau règlement relatif à la gestion des déchets a été adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 20 juin 2006.

Le service cantonal en charge de la gestion des déchets a cependant relevé que le texte adopté comportait certaines imprécisions qu'il était nécessaire de gommer. La nouvelle teneur de ce règlement a donc dû repasser devant le Conseil municipal.

Outre l'ajout d'un article sur la portée de ce règlement, décalant en chaîne les articles suivants qui ont, de ce fait, dû être renu-mérotés, la nouvelle version comportait des montants d'émoluments appliqués lors des levées de déchets effectuées à la demande que certains membres du Conseil ont jugés dissuasifs, alors qu'ils devraient plutôt être incitatifs.

Ainsi, à la suite du dépôt de deux amendements, le Conseil a choisi de supprimer l'aspect systématique de ces perceptions d'émoluments et a ramené leur montant minimal de CHF 200.00 (CHF 300.00 lors de levées de déchets encombrants) à CHF 50.00 seulement.

La version définitive de ce règlement sera transmise à l'ensemble de la population de Confignon dès son entrée en vigueur.

#### Naturalisation

A huis clos, le Conseil conclut sa séance du 26 septembre 2006 par le vote d'un préavis favorable relatif à une demande de naturalisation.

### Séance du 7 novembre 2006

#### Prestation de serment de Monsieur Didier Frey

Suite à la démission de Monsieur Didier Frauenfelder, le Conseil municipal a pris acte du serment de Monsieur Didier Frey, premier des "viennent-ensuite" de la liste radicale. Monsieur Frey siègera au sein des Commissions des Constructions et équipements, de la protection de la population, ainsi qu'au sein du Conseil de fondation pour la petite-enfance. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein

du Conseil municipal de Confignon et lui formulons tous nos vœux de succès dans ses nouvelles activités politiques à venir.

Le Bureau du Conseil a par ailleurs remercié Monsieur Didier Frauenfelder pour la tâche accomplie durant l'année où il a siégé au sein du Conseil municipal et lui a également formulé ses meilleurs vœux de succès dans le cadre de ses activités futures.

#### Local de vote : élection du/de la Président(e), du/de la suppléant(e) du/de la Président(e), du/de la Vice-Président(e), du/de la suppléant(e) du/de la Vice-Président(e) pour 2007

A plusieurs reprises, les membres du Conseil municipal ont émis le vœu que soit modifiée, pour la prochaine législature, la règle de tournus en vigueur aujourd'hui, lors de l'élection des responsables du local de vote communal (un parti en charge de cette responsabilité par année civile). En effet, il est judicieux que la tenue du bureau de vote ne soit pas assurée par un seul et même parti, comme le précise d'ailleurs la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP, A 5 05) en son art 33 al 2.

La nouvelle règle proposée par le Bureau peut se résumer ainsi :

1. Deux partis assurent en permanence la tenue du local de vote.
2. Le/la Président(e) et son/sa suppléant(e) appartiennent au même parti.
3. Le/la Vice-Président(e) et son/sa suppléant(e) appartiennent également au même parti.

Jugeant qu'il était préférable de terminer cette législature sur la base du modèle précédent et de laisser au nouveau Conseil de la législature 2007-2011 le choix d'apporter ou non une modification au système actuel, la majorité des membres du Conseil municipal a refusé ce projet.

C'est donc le groupe libéral seul qui assurera la tenue du local de vote durant l'année 2007.

#### Approbation du projet de délibération pour le centime additionnel et pour le budget de fonctionnement 2007

Les deux séances de Commission des finances et gestion prévues pour l'étude du budget n'ayant pas suffi pour aboutir à une version définitive du projet de budget 2007, le vote de ce dernier a été reporté au 21 novembre 2006 à l'occasion

d'une séance extraordinaire du Conseil municipal.

#### Motion du groupe libéral - Biocarburants

Constatant, d'une part, que la commune de Confignon s'est engagée depuis plusieurs années dans le programme du développement durable pour le respect de l'environnement et que, d'autre part, la production de gaz à effet de serre par les véhicules automobiles est un des grands facteurs du réchauffement climatique de la planète, les proposants souhaitent que l'utilisation de biodiesel pour les véhicules de la commune soit adoptée.

Le texte demande donc aux Autorités municipales

1. d'étudier l'utilisation de biocarburant pour les véhicules de la commune;
2. d'évaluer l'opportunité de stocker ce biocarburant dans une citerne alimentée par une société de distribution et pouvant être mise en place dans les locaux du Centre intercommunal de Voirie (CIV);
3. de promouvoir cette source d'alimentation des véhicules communaux aux autres communes partenaires du CIV.

A la suite d'un premier débat d'entrée en matière ayant abouti à un vote favorable, ce texte a été renvoyé à la Commission de l'aménagement et de l'environnement pour étude.

#### Motion du groupe radical - Mentorat

Le texte proposé part du constat que la révolution technologique que nous connaissons aujourd'hui force à une efficacité et à une flexibilité toujours plus élevées, ce qui, parfois, cause de profonds dégâts dans le tissu de nos sociétés postmodernes, en excluant les plus vieux et en créant un profond désarroi chez les plus jeunes.

Cette motion invite donc les Autorités à mettre en place, par tout moyen qu'elles jugeront utile, une politique de mentorat, afin que ceux d'entre nous qui désirent donner un peu de leur temps et de leur expérience et ceux qui sont à la recherche d'un appui puissent se rencontrer et concrétiser ensemble des projets pour l'avenir.

A la suite d'un premier débat d'entrée en matière ayant abouti à un vote favorable, cette proposition de motion a été renvoyée à la Commission sociale pour étude.

**Vincent Bujard**  
Président du Conseil municipal

## LE CONSEIL

### M. Didier Frey, nouveau conseiller municipal



Enfant de la ville de Genève, je suis né en 1960. Je suis arrivé sur le territoire de la commune en 2000 à l'achève-

ment des premières constructions du quartier de Cressy. Je suis marié depuis 16 ans à une délicieuse femme d'origine brésilienne et notre couple a deux enfants qui ont atteint l'âge de l'adolescence.

Mon activité professionnelle m'amène régulièrement à me déplacer au Brésil, et c'est à cette occasion que j'ai pu développer la passion qui m'anime : les gens. Autant que faire se peut, je m'efforce de

me tenir à la disposition de ceux qui en ont besoin. L'utilisation de mon temps libre se fait dans cette démarche.

J'ai rejoint l'Association Radicale de Confignon en 2002 et la devise de mon parti, "Libre et Responsable", me semble parfaitement me convenir.

Bien que moi-même très imparfait, je place l'éthique au dessus de toute autre qualité et c'est cette recherche qui me guide.

## Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



## Mercredis de ski de Confignon 2007

Les traditionnelles sorties à ski destinées à tous les enfants de la commune dès la 2<sup>ème</sup> primaire (entre 7 et 8 ans) auront lieu à **Contamines et/ou Combloux les mercredis 10-17-24-31 janvier 2007**.

En cas de mauvaises conditions atmosphériques ou d'enneigement, **les mercredis de remplacement sont les 7-21-28 février et 7 mars 2007**.

Départ 8h00 précises sur la place de l'église, retour au même endroit entre 17h45 et 18h00 environ.

### Tarifs

- 1<sup>er</sup> enfant : 155.-
- les suivants : 135.-

comprenant les prestations suivantes : un repas chaud avec une boisson à midi, le transport en car, les remontées mécaniques et l'encadrement.

### Inscriptions

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, vous pouvez prendre contact avec

## Bric à BrAc

un des responsables dont les noms figurent ci-dessous :

**Margareth Robert-Tissot**

022.757.59.20  
art1232@bluewin.ch

**Chantal Gerber**

022.757.46.16  
vgerber@infomaniak.ch

**Danielle Party**

022.757.36.69  
danielleparty@bluemail.ch

### Recherchons moniteurs

Nous recherchons un, voire deux moniteurs de ski au bénéfice d'un Jeunesse & Sport ou d'un diplôme suisse/français officiel.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec une des responsables ci-dessus. D'avance, nous vous en remercions.

**Margareth Robert-Tissot**

## "Il faut le savoir" se met à jour

Cette rubrique récapitule sur une page volante du Conf'Infos les coordonnées des services et sociétés locales de la Commune.

Depuis 2004, la rubrique paraît annuellement et est encartée dans le premier numéro paraissant en mars.

Il est donc temps de nous annoncer les éventuelles corrections ou ajouts pour l'édition 2007 (modifications à annoncer à la Mairie, par fax au 022 850 93 92 ou par mail à [info@confignon.ch](mailto:info@confignon.ch) d'ici au **23 janvier 2007**)

Merci de participer à cette mise à jour!

**La Mairie**

A V I S

## Cimetière

Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière de Confignon en 1984, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2006 sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser, par écrit, à la Mairie de Confignon - 2, chemin de Moulaz, jusqu'au 15 février 2007.

Les monuments et entourages des tombes dont la concession n'a pas été renouvelée devront être enlevés pour le 15 mars 2007 au plus tard.

Passé ce délai, la Commune en prendra possession et en disposera.

**Gabriel PRAZ**

Conseiller administratif



## Container à huiles usagées

Depuis le 20 septembre, la déchetterie de Confignon (chemin de Sous-le-Clos) ne possède plus de container à huiles. La décharge du Nant de Châtillon reste à votre disposition pour amener toutes vos huiles usagées. Nous vous remercions de votre compréhension.

**La Mairie**



## Connaissez-vous Philippe Lambercy ?

**Bric à BrAc**

Artiste céramiste vivant et travaillant à Confignon où il avait son atelier, **Philippe Lambercy** est né le 29 janvier 1919 à Yverdon-les-Bains.

Fils d'un instituteur et d'une biochimiste et enseignante, il suivit tout d'abord une formation de mouleur-décorateur à l'école suisse de céramique de Chavannes-près-Renens (1937-1938). Il travailla ensuite (1938-1952) comme employé en qualité de décorateur et d'artiste libre dans diverses entreprises de Suisse alémanique. Dans le cadre de ces activités, il fut entre autres amené à collaborer avec Benno Besson, à Yverdon, pour la création de costumes et de décors de théâtre

(1942-1946). Pendant la même période, il fréquenta l'école des arts décoratifs à Bâle et à Zurich (dessin, décors de théâtre).

Si, en 1953, il ouvrit un premier atelier personnel à Montagny, près d'Yverdon-les-Bains, c'est à Confignon, en 1957, qu'il vint s'installer définitivement.

Considéré comme l'un des pionniers de la recherche céramique en Suisse, secondé par Elisabeth, son épouse, pour la partie technologique, il a été responsable de la section céramique de l'école des arts décoratifs de Genève (1952-1979) et fondateur (1959) de la Communauté de

travail des céramistes suisses (plus tard, Association des céramistes suisses). Porté vers le langage plastique et les émaux haute température, il a également réalisé quelques œuvres liées à l'architecture (mur de l'Observatoire à Versoix).

Artiste internationalement reconnu, il a exposé dans plusieurs pays européens et nous avons convenu avec lui d'organiser une exposition au Pressoir de la Mairie en octobre 2006, de manière à permettre aux habitants de sa commune d'adopter de se familiariser avec ses œuvres fortes et originales et de reconnaître son talent. Hélas, son décès prématuré en juin dernier n'a pas permis de concrétiser cette

idée, mais, avec l'aide de son épouse, nous comptons bien être en mesure d'organiser cet événement en automne 2007.

En consultant le site [www.ville-ge.ch/musinfo/mahg/musee/presse/lambercy/lambercy.html](http://www.ville-ge.ch/musinfo/mahg/musee/presse/lambercy/lambercy.html), vous aurez la possibilité de trouver le communiqué de presse qui, en septembre 2005, accompagnait une exposition rétrospective de son œuvre au Musée de l'Ariana. Vous aurez ainsi quelques explications situant les grandes lignes de son art et de sa philosophie.

**Françoise Joliat**

Maire, Conseillère administrative responsable de la culture

## En mémoire d'un artiste : Edouard Vallet



L'une des rues du quartier de Cressy porte le nom d'Edouard Vallet. Qui était ce personnage et pourquoi avoir donné ce nom à une rue de Confignon ?

Edouard Eugène Francis Vallet est né à Genève le 12 janvier 1876. Son goût pour la liberté conduira le jeune Vallet à une vie d'écouleur aventurière, préférant l'école buissonnière aux bancs du savoir. Dès

1892, date de son entrée à l'Ecole des Arts industriels et à l'Ecole des Beaux-Arts, il entamera une vie jonchée de dessins, gouaches, pastels, peintures à l'huile. La gravure, dont l'apprentissage sera fait en 1900, fera également partie de son univers.

Assoiffé de liberté et de curiosité, une série de voyages l'emmèneront entre 1903 et 1905 en Allemagne, en France ou encore en Italie où il sera victime d'une épidémie de typhus. Rentré à Genève, sa peinture illustrera la vie de la campagne jouant sur l'extérieur et l'intérieur, paysages et intérieurs de granges et de pressoirs.

C'est en 1908 qu'avec sa première épouse Marguerite Gilliard il se rendra en Valais, canton pour lequel il aura dès lors un intérêt particulier. Sa peinture en sera ainsi fortement influencée. Tel un ethnologue, il peindra en 1910 d'importantes toiles comme La servante valaisanne, La batteuse de beurre ou encore Retour au hameau. L'acquisition d'une maison à Vercorin en 1912, date également de sa première exposition à Zürich, consolide-

ra son attaché à ce canton.

L'artiste Vallet s'installera en 1915 à Confignon... du côté de Cressy. Il se rendra régulièrement dans sa résidence secondaire en Valais. C'est dans la douleur de la disparition de son épouse en 1918 qu'il s'adonnera à une autre technique artistique, à savoir la gravure. En 1922, il épousera Marie Jollien, mère de René Jollien, ancien maire de Confignon, avec qui il continuera à se rendre régulièrement en Valais. Le 1<sup>er</sup> mai 1929, il décède à Cressy et est enterré au cimetière de Confignon. Une partie de sa famille réside toujours dans notre commune.

Dans ses œuvres Edouard Vallet a privilégié les espaces paysagers et les gens. Faire ressortir l'authenticité de ses sujets et les couleurs des paysages en décrivant ce qu'il voit a été le moteur de son inspiration artistique. L'authenticité recherchée dans ses œuvres n'a jamais été synonyme d'exagération, de mise en scène déplacée. Ce qu'il a vu, il l'a peint, sa recherche artistique se basant essentiellement sur le cadrage de l'objet observé et sur l'expression des couleurs. Même s'il

est moins connu du public, son œuvre n'en demeure pas moins importante et est classée par les professionnels de l'Art au même titre que les œuvres de ses contemporains Ferdinand Hodler ou Giovanni Giacometti.

Depuis le 17 novembre dernier, une rétrospective de l'œuvre d'Edouard Vallet est exposée dans la célèbre Fondation Gianadda à Martigny, ce qui démontre l'importance de son travail artistique. L'exposition se déroulera jusqu'au 4 mars 2007. Alors cet hiver, lorsque vous vous rendrez sur les pistes de ski valaisannes, prenez un peu de temps et faites un détour par Martigny afin de goûter à l'œuvre impressionnante d'un artiste qui résidait à Confignon.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter au site [www.edvallet.com](http://www.edvallet.com) ou au dernier ouvrage de Bernard Wyder et Jacques D. Roullier, *Edouard Vallet 1876-1929*, éd. Patrick Cramer, Genève, 2006.

**Françoise Joliat**

Maire, Conseillère administrative responsable de la culture

## Bernex.net

Bernex.net est une association d'informatique à but non lucratif travaillant à Bernex sous diverses formes depuis quinze ans.



Ses membres sont des utilisateurs plus ou moins avancés de l'informatique. Ils se rencontrent quatre fois par mois pour résoudre des problèmes techniques ou tout simplement pour boire un verre!

Les utilisateurs débutants ne sont pas oubliés: une offre de cours est disponible, couvrant la bureautique (Windows, Word Excel), la photo et le montage vidéo. Une assistance à domicile est possible. Voir le site Internet [www.bernex.net](http://www.bernex.net).

**Denis Rosset**, Président  
**Victor Ferreira**, Secrétaire

## Horaires de fermeture de la Mairie

Durant les fêtes de fin d'année, la **Mairie sera fermée du vendredi 22 décembre 2006 à midi au mardi 2 janvier 2007**. Les services rouvriront au public le mardi 2 janvier 2007 à 9h00.

Excellentes fêtes de fin d'année!

**La Mairie**